
Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

COPIL du projet Entrepreneuriat et facilitation des affaires

23 novembre 2023 | Ebène

Monsieur l'Officier Permanent de Liaison, président du Comité des OPL,

Madame et Messieurs les OPLs,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien,

Madame la chef d'équipe de la Délégation de l'Union européenne,

Mesdames et Messieurs chers collègues,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette première réunion du comité de pilotage du projet « Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien » que nous nommerons par son acronyme ENFA-OI. Permettez-moi de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas : il était temps ! Oui, il était temps que nous nous rencontrions pour faire le point sur les premières activités du projet ENFA-OI et pour convenir de son plan de travail qui devra participer à la mise en œuvre de notre Plan de développement stratégique qui dispose d'un axe dédié au développement économique régional.

Je ne m'étendrai pas ici sur les retards accumulés dans le démarrage de ce projet mais plutôt sur l'attention que nous porterons collectivement à la bonne marche des actions qui seront conduites avec notre assistance technique. Et pour cause : les premiers bénéficiaires sont celles et ceux qui fondent le tissu économique

premier de nos pays, les micro, petites et moyennes entreprises ainsi que les opérateurs du secteur informel.

Ainsi, le programme ENFA-OI traduit notre volonté de développer de nouveaux leviers de croissance économique, dans une démarche de renforcement de l'écosystème entrepreneurial formel et informel dans nos Etats membres. Il s'agira d'apporter un soutien à ces acteurs clés de la vie économique de nos pays, je dirai même de l'économie réelle, notamment avec la contribution des organismes de soutiens aux MPME de nos Etats membres avec lesquels nous entendons collaborer étroitement.

Nous avons pu assister récemment à un atelier de restitution organisé par l'équipe du projet sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat dans l'océan Indien. Cette étude est, en quelque sorte, le cœur du projet puisqu'elle met en lumière les réels besoins des acteurs et nous permet de poser les jalons des actions du programme ENFA-OI de manière éclairée. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de ce Comité de pilotage.

En gardant à l'esprit développement économique, épanouissement social, autonomisation financière, soutien, accompagnement et formation, nos actions de renforcement des capacités se positionnent dans un contexte de développement durable. Le soutien apporté aux entrepreneurs de nos pays s'inscriront dans une démarche de durabilité qui capitalise sur des savoir-faire et sur la richesse de notre environnement. C'est pourquoi nous ciblerons les opératrices et opérateurs de l'économie bleue et verte, à savoir les filières des plantes médicinales et cosmétiques, des produits de la mer et du tourisme. Ce sont des secteurs porteurs, qui allient artisanat, génération de revenus, autonomisation socioéconomique et

aussi effets de liaison avec d'autres secteurs d'activités comme la restauration, le conditionnement, la transformation.

ENFA-OI portera également une attention particulière aux femmes et aux jeunes, ceci en accord avec la priorité accordée à la jeunesse dans les actions de la COI lors du 37^e Conseil des ministres de la COI. C'est d'ailleurs dans ce sens que la COI apporte un appui, depuis 2012, à la structuration des jeunes entrepreneurs en réseau, notamment à travers Synergie Jeunes ou encore au renforcement économique des femmes à travers la plateforme Entreprendre au féminin océan Indien qui a démontré sa capacité d'envol et de reconnaissance à l'échelle du monde francophone ! Il est aussi crucial que nous portions une attention spéciale aux femmes et aux jeunes parce que :

- D'une part, l'Indianocéanie est face à un défi démographique à savoir que d'ici 2040 quelque 9 millions de jeunes, provenant essentiellement de Madagascar et des Comores, intégreront le marché du travail ; quelles perspectives pour ces jeunes ? quelles opportunités ? quelles mobilités ? C'est dès maintenant que nous devons poser les cadres porteurs de demain. La démographie régionale deviendra alors soit une problématique, soit une opportunité.
- D'autre part, nous savons les inégalités socioéconomiques dont souffrent les femmes. Je me rappelle une étude de la FAO qui soulignait l'inégal accès des femmes au crédit, aux équipements et technologies. Or, cette étude focalisée sur le développement agricole et agroalimentaire montrait que si on garantissait aux femmes le même accès que les hommes aux ressources agricoles, la productivité de leurs exploitations augmenterait de 20% à 30%. Imaginez un instant si nous le faisons à Madagascar, où 46% des petites exploitations sont dirigées par des femmes. Imaginez si nous assurions une équité de traitement et, lorsque nécessaire, un appui spécifique aux femmes

entrepreneurs de nos pays dans les domaines prioritaires d'ENFA-OI ;
imaginez ce potentiel libéré et les effets d'entraînement sur nos sociétés.

Bien entendu, le projet ENFA-OI, au regard de sa période de mise en œuvre et de ses moyens, ne sera pas en mesure d'accélérer, seul, ces changements. C'est pourquoi les partenariats sont essentiels : avec les organismes d'appui à l'entrepreneuriat de nos Etats membres, avec Cap Business océan Indien ou encore avec le COMESA, entre autres.

Je nous souhaite de fructueux échanges et surtout que notre comité de pilotage marque un nouvel élan pour nos actions collectives en faveur de l'entrepreneuriat, de la création de valeurs et de l'épanouissement social et économique.

Je vous remercie de votre attention.